

# Déjà trente ans de collectes et d'emplois pour l'association ATRE

À quelques mois de son 30<sup>e</sup> anniversaire, Artois Ternois récupération emploi (ATRE) continue d'aider les personnes en difficulté professionnelle tout en donnant une seconde vie aux objets.

PAR LES ÉLÈVES DE CM1-CM2  
DE L'ÉCOLE DE CONCHY-SUR-CANCHE  
arras@lavoixdunord.fr

**SAINT-POL-SUR-TERNOISE.** Créée en 1990 par Guy Bouffel et Louis Breuvert, l'association saint-poloise ATRE ne devait durer que six mois pour lutter contre les dépôts sauvages. Quelques jeunes de la ville ont donc été recrutés pour nettoyer la nature, récupérer les objets qui pouvaient être rénovés et vendus à bas prix : la ressourcerie était née ! L'association saint-poloise a depuis pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en exclusion en y associant la protection de l'environnement.

## 500 À 600 TONNES RÉCUPÉRÉES PAR AN

Ainsi des objets variés (meubles, outils, livres, vaisselle...) peuvent être déposés à l'association ou ramassés chez les particuliers gratuitement, exception faite des produits toxiques ou chimiques. En tout, entre 500 et 600 tonnes sont récupérées chaque année. ATRE compte une cinquantaine de salariés dont sept permanents ; les stagiaires de moins de 18 ans sont également acceptés. La durée maximale d'un contrat

peut atteindre deux ans. Magalie, une des salariées, explique : « Je suis rentrée le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Je suis ici pour bien déterminer mon projet professionnel et grâce à l'association, je peux accéder à différentes formations. Les membres sont là au quotidien pour m'accompagner. »

“ Je suis ici pour bien déterminer mon projet professionnel et grâce à l'association, je peux accéder à différentes formations. ”

Avant tout, l'association reste donc un tremplin car 60 % des personnes y étant passées ont par la suite retrouvé du travail. ATRE poursuit par ailleurs sa mission concernant l'environnement et sa protection en intervenant dans différentes structures (entreprises, écoles...). Elle a également pour projet valide sur plusieurs années de créer une seconde ressourcerie « afin de réunir ses activités dans des locaux au cœur du Saint-Polois (32, 34, 36 rue de Fruges à Saint-Pol, ndlr) pour essayer de créer un lieu coopératif ouvert à toutes les autres associations », annonce Timothy, animateur chez ATRE. ■



Peut-être retrouverez-vous ce meuble en magasin, ciré par un des salariés ?

## Les apprentis journalistes

La classe de CM1-CM2 de Karine Forgez à Conchy-sur-Canche est composée de : Estéban Becq, Émilie Cappe, Manon Dozinél, Chloé Dubocage, Aloïs Dufour, Mathéo Gambet, Matthéo Joly, Chloé Lagersie, Eli Larivière, Louna Lebas, Quentin Malo, Bérénice Pruvost, Lucas Spanneut, Élisabeth Thomas, Cassandre Tournadre, Anton Campagne, Ilian Cappe, Constant Cuvilliez, Ethan Deng, Nicolas Dumont, Marie Gallet, Maylis Leclercq, Paul Paris, Noah D'Helf. ■



Les élèves ont écrit cet article dans le cadre de l'opération « Journalistes en herbe ».

### JOURNALISTES EN HERBE, C'EST QUOI ?

L'opération « Journalistes en herbe », également appelée « entrer dans l'écrit », a été reconduite pour la huitième année consécutive dans le cadre d'un partenariat entre l'association Les Voies du Nord, la fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts-de-France, la fondation SNCF, le rectorat et notre journal. Elle vise à impliquer les élèves dans un projet journalistique, avec publication dans nos colonnes d'un article sur une thématique relative aux valeurs de la République. Ces parutions ont débuté en mars, mais ont été interrompues par la crise sanitaire et le confinement. En ce mois de juin, nous reprenons donc les publications. Participent cette année des écoliers et collégiens du Ternois, du Lensois, du Dunkerquois et de la Sambre, ainsi que des lycées professionnels de Denain, Calais, Roubaix et du Douaisis.

Portée par l'Association Les Voies du Nord et votre journal,  
l'opération « Journalistes en herbe » bénéficie du soutien  
de l'Académie de Lille, de la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne  
Hauts de France et de la Fondation SNCF.

